



DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE
CHARTRES

CANTON
D'AUNEAU

NOTE AUX ADMINISTRÉS

La situation sanitaire et les nouvelles mesures de confinement liées au COVID-19 ne permettent pas de tenir les cérémonies commémoratives dans le format habituel (public).

Dans ces circonstances, je vous informe que la commémoration du 11 novembre 2020 est annulée, seul un dépôt de gerbe sera effectué au monument aux morts de Vierville.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Le Maire,



Serge MILOCHAU